

LUNDI 25 MARS 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue le 25^e jour du mois de mars de l'an deux mille dix-neuf à 16h30, à la salle du conseil située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Marc Ballard, conseiller #2
Marc St-Aubin, conseiller #3
Ronald Roberts, conseiller #4
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5
Barbara Mapp, conseillère #6

Conseiller absent : Wayne Conklin, conseiller #1

La directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 OUVERTURE

Monsieur Robert Meyer annonce l'ouverture de la séance à 16:34

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

190325-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Revenu Québec – Inscription à Mon Dossier - autorisation
 - 3.2 Entente entre la Société Canadienne de la Croix Rouge et la municipalité de Boileau
 - 3.3 Adjudication de contrats de service professionnels pour la rénovation de l'hôtel de ville – Projet TECQ
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté avec les modifications suivantes, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 RÉSOLUTIONS

3.1 REVENU QUÉBEC – INSCRIPTION À MON DOSSIER : AUTORISATION

ATTENDU que la municipalité de Boileau, demandeur, s'est inscrite à Revenu Québec – Mon Dossier pour l'utilisation des services offerts;

ATTENDU que le 16 février 2018, madame Cathy Viens, a été nommée au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière;

ATTENDU que messieurs Michel Grenier et Mathieu Dessureault ne sont plus à l'emploi de la municipalité;

ATTENDU que le numéro d'entreprise est le 8813435011;

190325-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE madame Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière soit autorisée :

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises,

notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;

- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

Adopté à l'unanimité

3.2 ENTENTE ENTRE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE ET LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU

ATTENDU que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres;

ATTENDU que les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de Boileau et de la Croix-Rouge de convenir d'une entente écrite ;

ATTENDU que la contribution annuelle demandée pour les municipalités de moins de 1 000 habitants est de 170.00 \$ pour la durée de l'entente 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022;

190325-03

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE monsieur le maire, Robert Meyer et la directrice générale, secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens soient mandatés pour signer l'entente entre la municipalité de Namur et la Croix-Rouge 2019 - 2022.

Adopté à l'unanimité

3.3 Adjudication de contrats de service professionnels pour la rénovation de l'hôtel de ville – Projet TECQ

CONSIDÉRANT que conseil municipal a rejeté la première soumission tel que décrit dans la résolution 190221-05, car le prix soumis dépassait les prévisions budgétaires;

CONSIDÉRANT que les plans et devis doivent être révisés;

CONSIDÉRANT que les soumissions suivantes ont été déposées par les professionnels suivants:

- Ingénierie : ANDRÉ PILON INGÉNIEUR-CONSEIL 6 000.00\$ (taxes en sus)
- Architecture : J. DAGENAI ARCHITECTE 4 350.00\$ (taxes en sus)

190325-04

I est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil accorde les contrats pour la fourniture de services professionnels mentionnés ci-haut aux différents soumissionnaires aux prix précités.

QUE le conseil de la municipalité de Boileau autorise madame Cathy Viens, directrice générale à procéder à l'affichage de la demande d'appel d'offres sur SE@O dès réception des plans et devis ainsi que dans les journaux locaux.

Adoptée à l'unanimité

4.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Aucun citoyen présent.

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

190325-05

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la séance soit et est levée à 16h43

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice générale, secrétaire-trésorière